

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)*

SEANCE DU 31 JANVIER 2025

Le trente-et-un janvier deux mille vingt-cinq

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2025

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MARTY Didier et CATINOT Isabelle.

Pouvoir(s) : Isabelle TEXIER à Jean-Pierre BARBOT, Franck NEBOUT à Joël DÉNOUE, Marlène MOUNIER à Jean-Michel CHABOT, Loïc BEULZ à Guy DECELLE, Anita CADORET à Éric CHAIGNAUD et Angèle BOULLAULT à Philippe VERGNION.

Absent(e)(s) : Isabelle LASNIER

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 12 - Votants : 18

Secrétaire de séance : Hervé COUSSEAU

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Nouvelle carte scolaire :

Le Maire informe l'assemblée de la probable fermeture d'une classe de l'école à la rentrée 2025/2026 en raison de l'importante différence entre le nombre d'enfants passant au collège et celui des entrées en petite section.

Atelier Boulangerie :

Le Maire informe l'assemblée de la mise en liquidation de l'atelier boulangerie situé à Mainfonds et ouvert depuis près de 5 ans. Il conviendra de réfléchir à l'avenir de ce bâtiment communal.

Diagnostiques archéologiques :

Les travaux des diagnostics, réalisés par l'INRAP, débuteront le 19 février prochain pour les lotissements de Bellevue et de l'Espace DEFRANCE.

Ex-Mairie de Péreuil :

L'association E.space Aéro louera l'ancienne mairie de Péreuil à compter du 1^{er} avril prochain afin d'y établir leur académie d'Aérostas.

Restaurant :

Nous nous orientons vers un probable changement de gérant en octobre.

Plainte SABIN pour nuisances sonores du concert ayant eu lieu le 24/08/2024 sur le parking de la salle des fêtes de Coteaux

Les maires de Coteaux-du-Blanzacais et de Val des Vignes ont rencontré Monsieur et Madame SABIN en présence du médiateur pénal désigné par le Procureur de la République. La Médiation a échoué, les époux SABIN porteront leur affaire en justice.

Résidence CetteFamille :

L'ouverture de la résidence est prévue pour le 03 mars 2025.

La Société CetteFamille invite la commune à lui faire des propositions de nom pour la résidence.

Les élus pourront transmettre leurs idées à la mairie.

Broyage voirie :

Le devis pour un passage de broyage des banquettes et des talus a été accepté. Compte-tenu du montant, il semble judicieux de faire réaliser par la même entreprise le 1^{er} passage où ne sont faites que les banquettes. Cela permettra de libérer 5 semaines de temps de travail d'un employé communal qui pourra être affecté à d'autres tâches tout en soulageant le matériel communal.

En Mairie le 3 février 2025,

*Le secrétaire de séance,
Hervé COUSSEAU*



*Le Maire,
Guy DECELLE*

